



BULLETIN MUNICIPAL

SAINT-LAGER

2021





Sommaire

1 > Édito
2 > Équipe municipale

LES COMMISSIONS

4 > Clos Vitis
6 > École et cantine scolaire
7 > Travaux parking
8 > Vivre en Pays Beaujolais
9 > Budget 2020

LES CONSCRITS

10 > Classe en 9
12 > Classe en 0
13 > Classe en 1

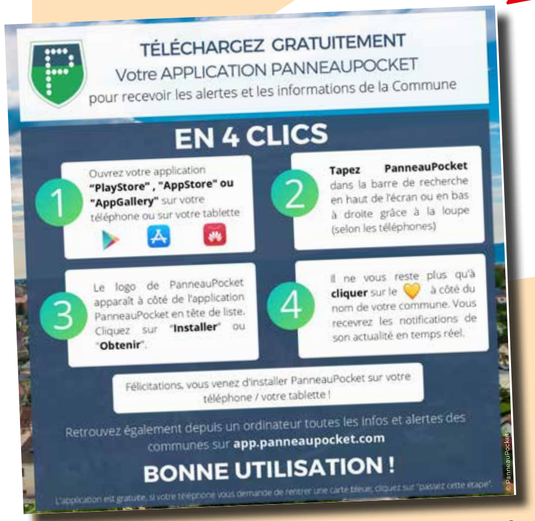
INFOS PRATIQUES

14 > Infos utiles
15 > Le bon voisinage rend la vie agréable
16 > Que faire de nos déchets

LES ASSOCIATIONS

17 > Le RAMI
17 > Amicale boules Saint-Lageoise
17 > Foire du 1er mai
18 > L'AEP 2019-2020
19 > Sapeurs-pompiers
19 > Amicale des sapeurs-pompiers
20 > Batterie fanfare et majorettes
19 > Football Club Mont Brouilly
22 > Espace des Brouilly
23 > Les Amis de Brouilly
23 > Terre des Brouilly

24 > État civil
25 > Renseignements utiles



Toute l'actualité sur PanneauPocket

La municipalité a mis en place l'application PanneauPocket. Cette application simple et gratuite vous permet d'être informé en temps réel des alertes et informations concernant notre village.

Infos mairie

Mairie de Saint-Lager
578 route des Brouilly
69220 Saint-Lager
Tél. : 04 74 66 82 19

Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h
et le vendredi après-midi de 13 h 30 à 16 h
Maire : M. Jean-Paul VARICHON
mairie.st-lager@wanadoo.fr

Crédit photo
Merci à Fernand Serpol pour ses photos et son travail de mise en valeur du village
Merci à Laurent Chaintreuil, photographe à Belleville-en-Beaujolais pour la réalisation du trombinoscope
Crédit photo : Martine Guignier, ODG des Crus (page de couverture)

Édito

Chers habitants de Saint-Lager,

L'année qui vient de s'écouler aura été pour nous tous une année singulière, avec de vraies difficultés et aussi des occasions d'entr'aide et d'inventivité pour maintenir une vie sociale et économique.
Pour votre conseil municipal, comme pour les conseils municipaux des 35 416 communes françaises, 2020 a marqué le temps de la concrétisation d'un engagement fort pour Saint-Lager. Soyez vivement remerciés de votre confiance, exprimée le 15 mars dernier : elle nous accompagne et motive chacun dans ses nouvelles responsabilités.

Cet éditorial me donne aussi l'occasion de remercier René Basset, mon prédécesseur, pour tout le travail accompli au cours de ses mandats, avec constance et conviction, au service des autres. Nous lui témoignons toute notre reconnaissance et notre gratitude.

La crise sanitaire a vu apparaître de nouveaux défis à relever : celui de la préservation de l'activité économique, celui du maintien du lien de proximité, si précieux en particulier pour nos aînés. Nous remercions chaleureusement Rose Bertholdo, Présidente du club des anciens qui a toujours cherché à mettre du lien auprès d'eux pendant ces périodes difficiles, en droite ligne avec l'action qu'elle a menée tout au long de son mandat. Je salue aussi l'action de la région Auvergne-Rhône-Alpes, du département du Rhône, collectivités très présentes sur le terrain pour permettre à tous d'accéder aux masques et pour créer un fonds de solidarité à destination de nos



entreprises. Ce soutien a été indispensable et a été relayé par un autre fonds de solidarité mis en place au sein de la Communauté de Communes Saône-Beaujolais. Nos commerces, notamment nos bars et restaurants qui traversent encore une période très critique ont pu bénéficier de ces aides.

À Saint-Lager, la vie continue…

La rentrée scolaire en septembre était un vrai challenge pour adapter l'organisation aux contraintes sanitaires ! Merci à Isabelle Coup La Fronde, la directrice, pour sa diligence. La cantine scolaire a repris, elle est aujourd'hui gérée directement par la Mairie. Enfin, le parking devant l'école vient d'être terminé, ce qui améliore les abords du bâtiment.

Quant au jardin des vignes - « le Clos Vitis »- il est au stade des finitions, avec les dernières plantations des différentes vignes prévues pour l'automne. C'est un projet ambitieux qui vise à mettre en valeur la richesse de notre terroir. Nous remercions la Communauté de Communes Saône-Beaujolais, maître d'ouvrage du projet qui, avec le soutien de la région Auvergne-Rhône-Alpes a permis le financement total du projet. Ce projet s'inscrit dans le site du Géoparc Beaujolais, site qui implique une attention et un suivi soigneux pour permettre le renouvellement de ce label en 2022.

L'ensemble de l'équipe municipale travaille sur les enjeux de demain qui vont être déterminants pour notre commune :

- La commission urbanisme anticipe sur le nouveau PLUIH : que souhaitons-nous pour Saint-Lager dans les quinze prochaines années ?
- La commission voirie a lancé avec le département une étude pour sécuriser la circulation dans le village, des aménagements seront réalisés dans ce cadre en 2021.
- Enfin les études ont repris pour la rénovation de la station d'épuration, c'est un des objectifs importants du mandat.

À plus court terme, la construction d'un local associatif a démarré près du stade. Des subventions d'un montant total de 47 K€ ont été obtenues auprès du département, de la région et de l'État.

Je suis sûr que nous portons tous le même souhait de reprise de toutes les occasions de rencontres conviviales. Je vous dis donc à bientôt !

Jean-Paul VARICHON,
maire

Équipe municipale



Jean-Paul VARICHON
Maire
Conseiller communautaire



Patricia LECANU
1ère Adjointe



Jean-Yves CHASSAGNE
2e Adjoint



Delphine SANDRE
3e Adjointe



Paul MELIA
4e Adjoint



Maryse
DE MAISONNEUVE
Conseillère
Conseillère communautaire



Aurélie JANNY
Conseillère



Hervé LONGEFAY
Conseiller



Stéphanie DUFOUR
Conseillère



Pascal TISSOT
Conseiller



Yannick KUSZ
Conseiller



Martine GUIGNIER
Conseillère



Robert VERGER
Conseiller



Sylvie CROZAT
Conseillère



Philippe PLASSE
Conseiller

Répartition commission

COMMISSION URBANISME
Robert VERGER
Hervé LONGEFAY
Maryse de MAISONNEUVE
Pascal TISSOT
Philippe PLASSE
Sylvie CROZAT

COMMISSION VOIRIE ET SÉCURITÉ
Martine GUIGNIER
Philippe PLASSE

COMMISSION COMMUNICATION ET CULTURE
Hervé LONGEFAY
Yannick KUSZ
Martine GUIGNIER
Stéphanie DUFOUR
Pascal TISSOT
Maryse de MAISONNEUVE
Aurélie JANNY

COMMISSION ENFANCE, SOCIAL ET SCOLAIRE
Sylvie CROZAT
Yannick KUSZ
Stéphanie DUFOUR
Pascal TISSOT
Philippe PLASSE

COMMISSION BÂTIMENTS
Martine GUIGNIER
Jean-Yves CHASSAGNE

COMMISSION DE CONTRÔLE DE LA LISTE ÉLECTORALE
Delphine SANDRE
Paul MELIA
Martine GUIGNIER
Sylvie CROZAT
Robert VERGER

« Instances extérieures »

SIEVA – SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE LA VALLÉE DE L'ARDIÈRES
Robert VERGER
Paul MELIA

SYDER - SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ENERGIES DU RHÔNE
Jean-Paul VARICHON, délégué titulaire
Pascal TISSOT, délégué suppléant

SRDC – SYNDICAT RHODANIEN DU DÉVELOPPEMENT DU CÂBLE
Maryse de MAISONNEUVE, déléguée titulaire
Patricia LECANU, déléguée suppléante

COMMISSIONS CCSB – COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SAÔNE BEAUJOLAIS
Aménagement de l'Espace : Patricia LECANU, Pascal TISSOT
Action Sociale : Jean-Paul VARICHON
Développement économique, agriculture, viticulture : Robert VERGER, Hervé LONGEFAY
Culture : Delphine SANDRE, Stéphanie DUFOUR
Déchets : Martine GUIGNIER, Philippe PLASSE
Sports : Yannick KUSZ
Tourisme : Hervé LONGEFAY, Aurélie JANNY, Pascal TISSOT
Voirie, hydraulique, érosion : Jean-Yves CHASSAGNE, Paul MELIA



Armelle VINOT



Virginie MARCOU

Pour renforcer l'équipe administrative de la commune, Mesdames Armelle VINOT et Virginie MARCOU sont arrivées respectivement les 2 novembre 2020 et 1er mars 2021.

Assistante de gestion comptable dans le secteur privé pendant de nombreuses années, Armelle, a accepté de relever le défi d'intégrer notre commune à mi-temps et découvre toutes les facettes de ses nouvelles fonctions dans le service public. Armelle est maman de 3 enfants âgés de 10, 16 et 18 ans et habite à Salles-Arbuissonnas.

Virginie, secrétaire de mairie plus de 10 ans dans le Tarn puis responsable des ressources humaines et finances à son arrivée dans le Rhône, revient à son cœur de métier qu'elle a accepté de mettre au service de Saint-Lager. Virginie a 3 enfants de 23, 19 et 11 ans sur la commune de Frans.

Elles ont toutes deux à cœur de vous accompagner dans vos démarches citoyennes et vous donner les renseignements qui vous sont utiles et nécessaires.

LES COMMISSIONS

Clos Vitis,
un jardin de vignes en beaujolais





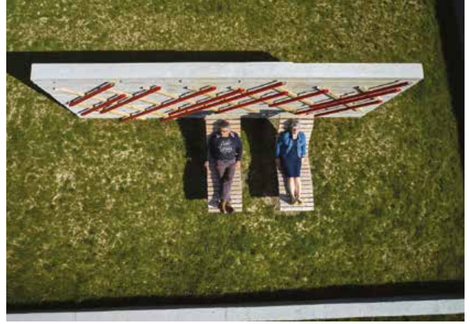




Plus de 10 mois de travaux et une refonte complète du parc Emile Morandi. 6 terrasses côte à côte, avec des conduites et des modes de tailles différents. De la « terrasse Beaujolaise » avec ses gobelets classiques, jusqu'à la vigne à l'état sauvage, libre, grimpante et envahissante. Des palissages, des treilles et pergolas. La vigne dans tous ses états, ce qu'elle a été et ce qu'elle deviendra peut-être, au gré des changements climatiques, des nécessités environnementales et économiques.

Le projet prend forme, soutenu et financé par la CCSB, la région Auvergne-Rhône-Alpes et la commune de Saint-Lager. Une période de deux à trois ans sera nécessaire pour la mise en place des pieds de vigne, reprise, taille, architecture végétale. Une aventure fédératrice pour les vignerons, en charge de l'entretien de la vigne, mais pas seulement... un projet ouvert à toutes et tous, particuliers, professionnels, jardiniers en herbe, vignerons, botanistes, curieux et visiteurs...







Les Objectifs

> **Communiquer sur la vigne, son passé :** comment elle a été apprivoisée, quelle forme on lui a donnée, comment existe-t-elle autrement, comment elle pourra évoluer dans le futur, avec les nouvelles conditions, climatiques, environnementales, économiques et sociétales.



> **Créer une activité touristique pérenne :** Une offre qui soit évolutive, pédagogique, équilibrée sur le territoire, qualitative, et qui permette à des visiteurs, habituellement de passage, de prolonger leurs séjours en Terre des Brouilly, avec les retombées économiques (vins, restauration, accueil, logement, commerce...) qui en découlent.





Un Projet évolutif

Avec la mise en place, courant 2021, d'un sentier pédestre, qui rejoindra le sommet de la colline, un circuit pédagogique pour expliquer le terroir, les métiers de la vigne, les paysages, les sols et les appellations, tout cela, bien évidemment, sous l'égide du label Géoparc Beaujolais.
Un espace d'animation, d'exposition et de réception viendra compléter le projet pour accueillir et conseiller visiteurs et locaux, avides d'apprendre et de comprendre encore plus sur la vigne et son environnement.

École et cantine scolaire

Du changement à la cantine... Bienvenue à La Fourchette des Lutins

De nombreux parents se sont impliqués pour la cantine scolaire au fil du temps : du Sou des Écoles à l'association Croque-Lutin, l'implication bénévole a été un moteur indispensable au fonctionnement de ce temps périscolaire, de même que l'implication des personnels à la cuisine, au service et à la surveillance. Que tous soient remerciés pour leur contribution.

Une page s'est tournée à la fin de l'année scolaire 2020, avec la cessation des activités de Croque-Lutin. C'est dorénavant la municipalité de Saint-Lager qui organise le service de restauration scolaire, avec l'appui d'un prestataire local (Bourgogne repas). Angélique, Haeidy assurent dorénavant la continuité du service (mise en place, service, surveillance, nettoyage) sous le nom choisi par les enfants : « La fourchette des lutins ». Céline et Mélanie viennent en renfort pour la surveillance des enfants durant le temps du repas. Un site internet permet de gérer les inscriptions depuis chez soi.

Pour toutes questions : lafourchettedeslutins@outlook.fr



Vœux aux anciens

La fin d'année est habituellement l'occasion d'une rencontre toujours appréciée entre les enfants de l'école et les anciens du village, autour de chants, d'anecdotes et d'un goûter. Le contexte sanitaire fin 2020 n'a pas permis d'organiser ce traditionnel moment de partage. Toutefois, avec un coup de pouce des enseignants de l'école et l'entremise d'élus municipaux, les enfants ont créé de magnifiques cartes de vœux, qui ont ensuite été envoyées aux anciens. Une belle chaîne de solidarité, qui a fait la joie des destinataires des cartes autant que des artistes en herbe.





Inauguration de l'école

Après deux années d'intenses travaux, l'école a été inaugurée le 9 septembre 2019. La cour, qui résonne habituellement des rires et des jeux des enfants, a pris une coloration plus solennelle le temps des interventions des officiels, venus nombreux pour constater la qualité de la rénovation réalisée. Les enfants ont partagé les chansons et discours préparés avec leurs enseignants et l'équipe pédagogique. Un moment apprécié de tous les présents, qui s'est conclu autour du verre de l'amitié.

Travaux parking



Parking école

Pilotée par la commission Voirie et au premier chef par Jean-Yves CHASSAGNE, la mise en sécurité du parking de l'école a été réalisée à l'automne 2020. Conformément aux normes en vigueur, des trottoirs ont été créés et une trentaine de places de stationnement matérialisées, dont une place pour les personnes à mobilité réduite. Une zone est maintenue libre de marquage pour la dépose des cars. L'enrobé mis en œuvre facilite désormais les cheminements des piétons et des poussettes.

La plus grande partie des travaux s'est déroulée pendant les vacances scolaires pour minimiser la gêne aux usagers. Rapidement rendu aux utilisateurs, le parking fera l'objet de travaux de finalisation en 2021 : en particulier, la réalisation des massifs arborés dans les zones de plantations en attente, et la mise en place d'un éclairage public. La création d'un arrêt minute avait été prévue au projet. Cette possibilité reste ouverte et sera tranchée en fonction des retours d'utilisation du parking.



Parking cimetière

Un aménagement également finalisé sur la fin du mandat précédent concerne l'agrandissement du nombre de places de parking au-dessus du cimetière, ainsi que le long du mur sud de celui-ci, avec un enrobage et des trottoirs entre les platanes, afin de préserver le meilleur accueil aux visiteurs.

Dernier chantier « Parking », avec l'agrandissement de celui déjà existant, à la sortie du village, route de Charentay, au niveau des containers à déchets. Vingt places supplémentaires sont proposées en attendant une réflexion plus poussée sur l'aménagement cette entrée de village.





Vivre en Pays Beaujolais

Notre vignoble représente 15 000 hectares sur notre territoire allant du sud Mâconnais aux portes de Lyon.

La place de la vigne dans notre région

La vigne s'adapte à des terrains plats ou en coteaux, elle permet de bénéficier des paysages multicolores qui changent à chaque saison. **2 500 domaines viticoles** travaillent les vignes tout au long des saisons auxquels il faut ajouter **1 500 salariés viticoles**. L'activité viticole ne s'arrête pas à la production de raisin et à la vinification, elle fait également travailler les coopératives, les maisons de vins, les entreprises de machinisme viticole, les fournisseurs de matériel, les laboratoires d'analyse, les imprimeurs, les embouteilleurs, les comptables et des entreprises de services…

Ces métiers sont implantés en Beaujolais et génèrent ainsi des emplois spécifiques.

Le vin est ensuite vendu de différentes façons : vente au caveau, vente en coopérative, vente en maison de vins, restaurants… qui génèrent aussi des emplois locaux.

Enfin le Beaujolais possède un **atout touristique** avec ses paysages, sa géologie avec le label Géoparc Beaujolais, ses activités de dégustation, ses activités de plein air et aussi ses évènements (marathon du Beaujolais, Sarmentelles…)

Cela génère chaque saison beaucoup de passages permettant de faire travailler des hébergeurs, restaurateurs…

Difficile de quantifier le nombre total d'emplois générés par l'activité viticole. Une chose est sûre, **les vins du Beaujolais sont un réel atout économique et touristique de notre territoire**.

La protection de la vigne, parlons-en

La vigne est un végétal qui nécessite d'être protégé, elle possède de nombreux ennemis préjudiciables à la future récolte. Chaque année au printemps, les viticulteurs protègent leurs vignes pour lutter contre les différentes maladies et ravageurs de la vigne. Souvent cette période suscite des questions. Voici quelques réponses.

Pourquoi je protège ma vigne ?

Quelle que soit notre façon de travailler, (bio, biodynamie, raisonnée, etc.) nous devons, sous notre climat, protéger nos vignes contre principalement deux champignons, le mildiou et l'oïdium et assurer une récolte suffisante et de qualité.

Quelles sont les périodes ?

En fonction de la météo, et de la pression maladie, je peux traiter mes vignes entre avril et juillet contre les risques sanitaires.

Que faire quand je pulvérise à proximité de votre maison ?

À ce moment-là, et par précaution, nous vous conseillons de ne pas rester à proximité, d'éviter d'étendre votre linge à l'extérieur et de fermer vos fenêtres.

Pourquoi m'entendez-vous travailler souvent tôt le matin ou en fin de journée ?

Ce n'est pas pour vous embêter. Pulvériser tôt le matin ou quelquefois en fin de journée est plus efficace car la vigne est plus réceptive, il y a peu de vent et il ne fait pas trop chaud. Cela permet de réduire les doses.

Comment je fais pour traiter comme il faut ?

Je suis une formation spécifique. À son issue, j'obtiens un permis de traiter, le Certiphyto, certificat délivré par le Ministère de l'Agriculture.

Mon matériel de pulvérisation, quant à lui, est contrôlé régulièrement, comme une voiture, afin qu'il n'y ait pas de déperdition de produits inutile. Enfin pour connaître la pression des maladies, j'ai accès à un bulletin hebdomadaire sur la présence ou non de maladies (disponible pour tous sur le site de la DRAAF : http://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/Viticulture-Rhone-Alpes-2020)

Protéger la vigne est nécessaire. Le seul but est de permettre d'avoir une récolte saine et de qualité en septembre et ainsi vivre de notre métier.

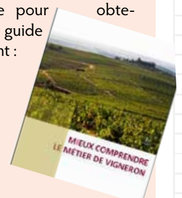
Il vous semble que tout n'est pas respecté ? Venez nous en parler et nous pourrons en discuter.

Les viticulteurs

Droits et devoirs

Contrairement à d'autres activités économiques, les vignes sont à ciel ouvert. Cela ne signifie pas que c'est un domaine public. En effet, les vignes et certaines fois les chemins de vignes sont des propriétés privées. Ne l'oubliez pas lors de vos marches ou autres activités extérieures. Restez donc à proximité car des engins viticoles peuvent être en train de travailler dedans. Ne laissez pas vos animaux de compagnie sans être attachés et ne laissez pas de déchets (mégots…). On compte sur vous.

Plus d'informations sur le métier de viticulteur, rendez-vous dans votre mairie pour obtenir le guide suivant :

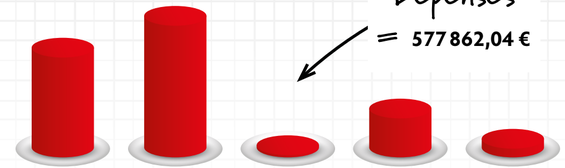


Budget 2020

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

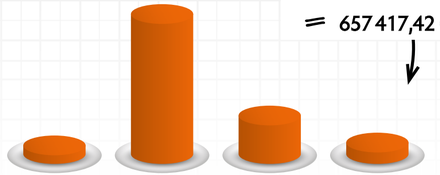
Excédent = 79 555,38 €

Dépenses = 577 862,04 €



- 205 636,48 € — Charges à caractère général
- 270 630,37 € — Charges de personnel
- 645 € — Amortissements
- 80 799,04 € — Autres charges de gestion courante (dont voirie)
- 20 151,15 € — Charges financières

Recettes = 657 417,42 €

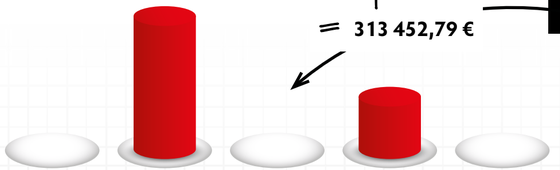


- 23 401,94 € — Produits de service
- 471 398,90 € — Impôts et taxes
- 127 375,83 € — Dotations et participations
- 35 240,75 € — Autres produits gestion courante

BUDGET D'INVESTISSEMENT

Déficit = - 62 059,09 €

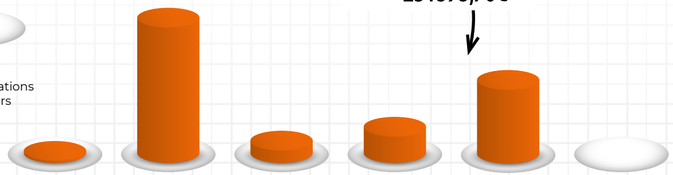
Dépenses = 313 452,79 €



- 0 € — Dotations fonds réserves
- 224 649,12 € — Emprunts
- 0 € — Immobilisations incorporelles (études)
- 88 803,67 € — Immobilisations corporelles
- 0 € — Immobilisations en cours



Recettes = 251393,70€



- 645 € — Amortissements
- 136 984,65 € — Récupération de TVA
- 12 328,37 € — Taxe aménagement
- 26 477 € — Subventions d'investissements
- 74 958,68 € — Excédents de fonctionnement
- 0 € — Emprunt

Classe en 9







CONSCRITS DU 1ER MARS AU 5 MARS

Tout a commencé le vendredi 1er mars en mairie avec la remise des clés du village à une délégation de conscrits des classes en 9, sous la présidence de Jean-Luc LECANU.

Le lendemain, du jamais vu à Saint-Lager, la messe des conscrits s'est déroulée un samedi matin et en présence d'un groupe de Gospel, qui illumina la célébration religieuse par ses chants entrainants. À la sortie de la messe, les conscrits avec gibus et cocardes se sont rendus au cimetière pour déposer des fleurs et se recueillir. L'après-midi fut consacrée comme le veut la tradition à la visite des anciens.



Samedi à la tombée de la nuit, les chars multicolores ont envahi le centre du village… et la fête s'est prolongée tard dans la nuit.

Le dimanche matin, sous un temps printanier, les conscrits se sont retrouvés pour la photo au château des Ravatys. Puis, le défilé a commencé avec les 10 ans en tête, suivis par les voitures des doyennes de la 9 : Georgette CHAMPAGNON, Simone MORANDI, Yvette PRESSAC et Rose VERGER. Les conscrits ont vagué dans le village devant un public très nombreux, au son des fanfares.

Après le vin d'honneur servi sous la Halle, les conscrits et leurs invités ont rejoint la salle des fêtes pour le grand banquet.

Lundi matin, 2 autocars attendaient les conscrits pour un départ à destination du New Swing à Verzé avec un programme, un bon repas et quelques pas de danse.

La semaine s'est poursuivie avec les survivants, le mardi à la cantine du village, le mercredi à Saint Christophe la Montagne et le jeudi à la brasserie Georges à Lyon.







Désormais traditionnelle vente d'huitres, réalisée le week-end précédent les fêtes de Noël, cette année uniquement en vente à emporter, permettant de respecter les distanciations sociales.

Les saint Lageois et habitués ont répondu présents à cette vente et nous les remercions chaleureusement.

Vive la 9

LES CONSCRITS

Classe en 0





Les conscrits de la classe en 0 se sont déroulés le week-end du 1er mars 2020.

Pas moins de 84 conscrit(e)s ont défilé dans les rues du village. Ambiance et bonne humeur étaient au rendez-vous.





22 dix ans, 2 dix-neuf ans, 14 vingt ans, 12 trente ans, 8 quarante ans, 4 cinquante ans, 5 soixante ans, 12 soixante-dix ans, 1 quatre-vingt ans,
3 quatre-vingt-dix ans : Madame Odette BERNILLON, Monsieur Georges POMERET, Monsieur René AUDIFFRED.
Une centenaire, Madame Léona SORNAY, honorée par ses conscrits de toutes les décades, venus en délégation pour lui remettre sa cocarde.









Le traditionnel banquet a connu un grand succès, environ 300 personnes étaient présentes pour le repas servi par le traiteur Mille et Une Saveurs.
Le lundi nous nous sommes rendus en car au retinton du côté de Verzé (71) à Resto'Délice.

La fête a duré jusqu'au jeudi pour les plus vaillants. Un grand merci au bureau pour l'organisation, un grand merci à toutes et tous pour votre participation.

Nous espérons pouvoir enterrer notre classe comme il se doit, nous attendrons les consignes sanitaires pour que la fête des conscrits puisse se dérouler dans les meilleures conditions possibles. Dès que nous aurons la date nous la transmettrons à tous les conscrits.

LES CONSCRITS

Classe en 1

Le week-end du 26 et 27 novembre 2021 est désormais choisi.

À année exceptionnelle, conscrits innovateurs ! **En effet, notez d'ores et déjà que le défilé humoristique aura lieu le vendredi 26 novembre 2021 au soir et le défilé des conscrits le samedi 27 novembre 2021.**

Nous croisons les doigts pour que la situation sanitaire s'améliore d'ici là. Nous comptons alors sur la présence du plus grand nombre pour partager avec nous ce moment si espéré.



Et n'oubliez pas la classe en 1, c'est LA classe !



Infos utiles

GARDERIE PÉRISCOLAIRE LES COP'1

L'association les Cop'1 organise la garderie périscolaire, destinée aux enfants scolarisés à l'école de Saint-Lager. L'accueil se déroule les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7 h 30 à 8 h 30 et de 16 h 30 à 18 h 30. Les enfants sont accueillis par trois animatrices salariées (Cathy GILLET, Laurence LEFEBVRE et Nadine GEREENS) qui s'impliquent au quotidien pour proposer un temps périscolaire de qualité, indispensable à de nombreuses familles.

Bureau bénévole 2020-2021 :
Présidente : Aurélie JANNY
Trésorière : Delphine PRAT
Secrétaire : Muriel CURTET

Contact et information :
garderielescop1@gmail.com

Assistantes maternelles agréées

✓ Chrytelle DUTREVE,
Le Côteau 06 79 57 84 58
✓ Christelle GUEYDON,
950 route de Charentay,
04 74 66 88 82
✓ Lydie HORN,
873 route de la Grand Raie,
04 37 55 16 99
✓ Rebecca MORLON,
130 chemin du Sorbier,
06 66 23 46 51



MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES POMME DE PY

Après plusieurs mois de travaux et de retard dû à la crise sanitaire, Carine, Valérie, Gabrielle et Valérie, ont enfin pu ouvrir les portes de la Maison d'Assistantes Maternelles en juillet 2020 au 258 route des Brouilly 69220 Saint-Lager.

Une Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) est le regroupement au sein d'un même local de plusieurs assistantes maternelles qui travaillent ensemble.
C'est un mode de garde innovant, rassurant et chaleureux, à mi-chemin entre l'accueil familial d'une assistante maternelle à son domicile et l'accueil collectif.

Sa petite taille permet la prise en charge de chaque enfant dans son individualité au sein d'une petite collectivité.

La MAM « Pomme de Py » est un lieu d'accueil et d'éveil destiné aux jeunes enfants à partir de 10 semaines. Elle est gérée par 4 assistantes maternelles agréées par le Conseil Départemental du Rhône.

Une Association loi 1901 leur permet, par le reversement de leurs indemnités d'entretien et de repas, de gérer les frais de fonctionnement.

Les 4 assistantes maternelles peuvent accueillir vos enfants de 7 h à 19 h du lundi au vendredi.

Maison d'Assistantes Maternelles (M.A.M.)
Pomme de Py
258 route des Brouilly 69220 Saint-Lager

Pour plus de renseignements vous pouvez les contacter :
par téléphone au : 07 68 28 96 39 aux heures d'ouverture,
par courriel : mam.pommedepy@outlook.fr
Facebook : Maison d'Assistantes Maternelles MAM Pomme de Py 69220 Saint-Lager

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque de Saint-Lager fait partie du réseau des 11 bibliothèques de la Communauté de Communes avec :
Beaujeu - Belleville-en-Beaujolais - Charentay - Corcelles - Fleurie - Lancié - Odenas - Quincié-en-Beaujolais - St-Étienne-la-Varenne - Villié-Morgon.

Elle est ouverte :
• Le mercredi de 16 h 00 à 18 h 00
• Le samedi de 10 h 00 à 12 h 00
Contact : Tél. : 04-74-66-85-53
Mail : bibliotheque.st-lager@orange.fr

Nous vous invitons à venir pousser la porte de votre bibliothèque municipale où une équipe de bénévoles assure l'accueil et vous informe de toutes les dernières nouveautés acquises.
Libres d'accès, nos bibliothèques proposent un catalogue commun de plus de 100 000 ouvrages, contenant un large choix de romans enfants, policiers, livres large vision, BD, DVD, revues, reproduction d'œuvre d'art.

La durée du prêt est de 3 semaines.

Une carte et un tarif unique (5 € et 2 € pour les étudiants) permettent aux habitants de la CCSB d'emprunter dans l'ensemble des bibliothèques du réseau.

Le Pluriel réseau médiathèques — CCSB

Le bon voisinage rend la vie agréable

ADOPTONS LES BONS COMPORTEMENTS



Selon l'arrêté préfectoral signé le 27 juillet 2015 relatif à la lutte contre le bruit dans le département du Rhône.

Les travaux de bricolage, jardinage, réalisés à l'aide d'appareils bruyants et vibrants, notamment les tondeuses, tronçonneuses et scies, perceuses susceptibles de causer une gêne sont réglementés :

✓ les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 h 30

✓ les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h,

✓ De 10 h à 12 h les dimanches et jours fériés.

APPRENONS À VIVRE ENSEMBLE



Les bruits de comportement (les aboiements de chiens, cris et haut – parleurs, la musique, les pétards, les activités occasionnelles, fêtes familiales) de nature à porter atteinte à la tranquillité et la santé des voisins, se manifestant de jour ou de nuit, peuvent être sanctionnés, dès lors qu'ils constituent un trouble anormal au voisinage (articles R1334-31 et R1337-7 du code de la santé publique).

FAVORISONS LE DIALOGUE !
C'est l'action individuelle de tous qui permet d'améliorer la vie en collectivité.

LE BRÛLAGE, UNE PRATIQUE POLLUANTE INTERDITE

Pour mieux respirer, ne brûlez pas vos déchets verts : Tonte de pelouse, taille de haies, feuilles mortes, résidus d'élagage et de débroussaillage, déchets d'entretien de massifs et autres végétaux issus des parcs et jardins.

Rappel : les déchets végétaux des particuliers sont assimilés à des déchets ménagers. Leur brûlage est interdit (article L1331-2 du code la santé publique) et est passible d'une amende de 450 €.

Alors que faire de mes déchets verts ? il est possible de :

→ Les utiliser en paillage et en compost individuel car ils sont biodégradables.

→ Les déposer en déchèterie.





INFOS PRATIQUES

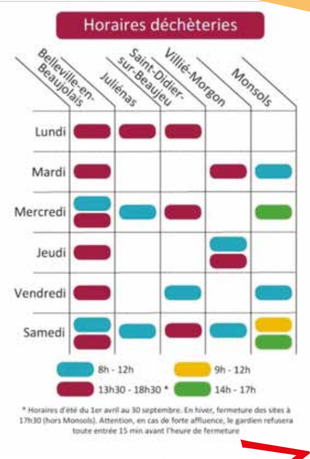
Que faire de nos déchets ?

La gestion de nos déchets est un problème toujours plus important il est de la responsabilité de chacun de tout mettre en œuvre pour les réduire (éviter le gaspillage, faire du compost, limiter les emballages…) et en faciliter la gestion par un tri.

Vous pouvez bénéficier d'un composteur à prix réduit

Pour acquérir votre composteur :

Service Gestion des déchets
107 Rue de la République
69220 BELLEVILLE-EN-BEAUJOLAIS
Tel : 04 74 66 35 98
ou par mail à :
dechets@ccsb-saonebeaujolais.fr



LES DÉCHÈTERIES À VOTRE DISPOSITION

Sur le territoire, 5 déchèteries vous permettent de déposer vos déchets : Monsols, Saint-Didier-sur-Beaujeu, Villié-Morgon, Belleville-en-Beaujolais et Juliénas.
L'accessibilité est gratuite pour les particuliers résidants sur les communes de la Communauté de Communes Saône-Beaujolais, sous réserve d'avoir une carte de déchèterie.
Le formulaire de demande de carte est à retrouver sur le site www.ccsb-saonebeaujolais.fr dans la rubrique Déchèteries de la Gestion des Déchets.



Ordures ménagères :
Les bacs doivent être sortis le mercredi soir et rentrés après la collecte, dans la journée du jeudi.



CCSB

CAMPAGNE VIDANGE 2021

VOUS HABITEZ SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SAÔNE-BEAUJOLAIS, ET VOUS AVEZ **UN SYSTÈME D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**

La Communauté de Communes Saône-Beaujolais vous propose :
4 Campagnes de vidange

- **22-26 MARS 2021** — Inscription avant le 17 février
- **07-11 JUIN 2021** — Inscription avant le 5 mai
- **30 AOÛT-03 SEPT. 2021** — Inscription avant le 28 juillet
- **15-19 NOV. 2021** — Inscription avant le 13 octobre

Renseignements et formulaire d'inscription
Communauté de Communes Saône-Beaujolais
www.ccsb-saonebeaujolais.fr
Rubrique Environnement/Assainissement non collectif
04 74 66 35 98
spanc@ccsb-saonebeaujolais.fr

PROFITEZ D'UN TARIF PRÉFÉRENTIEL EN VOUS GROUPANT !

Vous avez à votre disposition 2 sites de tri sélectif :
un sur le parking **route de Charentay** et
le second sur la **route des Ravatys**

+conteneur vert +conteneur jaune +conteneur bleu
+un point «Le Relais» (vêtements, chaussures)

Vous vous posez une question sur certains déchets ?
consultez le site de la CCSB environnement / gestion des déchets
dechets@ccsb-saonebeaujolais.fr

LES ASSOCIATIONS

Le RAMI



Peinture aux épices



Temps calme et massage

Le Relais d'Assistants Maternels Itinérant (RAMI) « Les P'tits Lapins en Balade », est un service gratuit, financé par la CAF et la CCSB, qui intervient sur la commune depuis 2017. Il est destiné aux assistants maternels, gardes à domicile et aux familles d'enfants de moins de 6 ans des communes suivantes : **Cercié, Charentay, Dracé, Saint-Étienne-la-Varenne, Saint-Lager, Odenas et depuis juillet Saint-Georges-de-Reneins.**

Le RAMI a pour missions :
✓ **Pour les familles :** les accompagner dans leur recherche de mode de garde et dans leur rôle de parent employeur (information sur la convention collective, contrat…), conférences…
✓ **Pour les professionnels :** organiser des temps collectifs en présence des enfants, accompagnements professionnels, formations, conférences, informations sur leurs droits…

L'année 2020 a été particulière pour le RAMI. Beaucoup de temps collectifs ont été annulés à cause de la COVID. Le service est toujours ouvert malgré la situation sanitaire particulière.

À SAINT-LAGER, le RAMI intervient désormais les vendredis matin à la salle de la maison Saint-Pierre pour les temps collectifs. L'animatrice, éducatrice de jeunes enfants, propose des temps d'animations rythmés par des chansons, activités manuelles, parcours moteurs, intervenants extérieurs…

Temps collectifs dans les communes du secteur du lundi au vendredi de 8 h 30 à 10 h 45 pour les professionnels.
Permanences pour les familles et professionnels : lundi de 13 h 30 à 16 h 30 (à St-Georges-de-Reneins), mardi de 14 h à 19 h et vendredi 14 h à 16 h 30 (à Belleville-en-B.).

Contacts : Sarah PLATTIER
06 01 06 61 34 et rami.ptitslapinsenbalade@gmail.com

Amicale boules Saint-Lageoise



CONVIVIALITÉ et PLAISIR, c'est avec ces deux termes qu'une partie de Boules se déroule dans notre société.
2020 est une année noire pour toutes les associations en raison de la COVID19. Aucun concours n'a été joué, c'est une année blanche pour tous nos licenciés.
Nous avons pu maintenir quelques entraînements pour la plus grande joie des participants.

Nous sommes actuellement 25 licenciés dont 5 féminines. Nos concours sont actuellement maintenus aux dates suivantes (sous réserve d'annulation covid19)
Doublettes 3 et 4 divisions le 13 mars 2021 (ANNULE)
Doublettes 3 et 4 divisions le vendredi 6 août en nocturne 2021
Doublettes 3 et 4 divisions le 18 septembre 2021

L'amicale boules Saint-Lageoise
Présidents : Mickaël GUILLOT et Jean-Paul PAGET
amicaleboule.saintlager@gmail.com



FOIRE DU 1ER MAI ANNULÉE

Toute l'équipe de la Foire du 1er mai était en préparation, déjà une centaine d'inscriptions diverses et variées, beaucoup d'artisanats (peinture, cuir, origami…), des producteurs de vins de plusieurs régions de France, étaient faites. Notre foire se préparait sous de très bons auspices. Notre innovation pour 2020 : un marché médiéval dans la cour du Château de Saint-Lager, avec spectacles, des promenades à poneys. L'équipe organisatrice planche d'ores et déjà sur une nouvelle date pour fin 2021… ou peut être 2022 : affaire à suivre !
N'hésitez pas à nous contacter si vous désirez participer à l'organisation de la Foire du 1er mai… Vous serez les bienvenu(e)s.

Contact : 06 26 95 54 11
Martine GUIGNIER

L'AEP 2019-2020

Nous étions prêts pour le spectacle 2020, nous avons quelques photos à l'appui !

Vous avez envie de venir ou revenir nous rejoindre pour participer un peu, beaucoup, passionnément à cette aventure théâtrale, alors n'hésitez pas !

aep.saintlager69@gmail.com
https://www.facebook.com/ Aep Saint-Lager

Présidente : Agnès DELORME

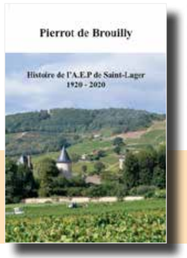






Un livre pour retracer les 70 ans de la belle histoire de l'AEP

Petit ou grand, chacun a un petit bout de cette histoire : une photo, un programme, une affiche, des anecdotes, des souvenirs et surtout le plaisir d'avoir participé ou préparé un spectacle.
En 70 ans, ce sont quatre générations de villageois qui sont montées sur les planches !
L'idée d'écrire l'histoire de l'AEP couvait depuis quelques années. Ceci commença par un challenge en recueillant les témoignages et les photos. Les archives sont maintenant constituées, pas moins de 1 500 scans de photos et autant d'autres documents. Une fois classés, il fallut se lancer pour les faire parler et en écrire l'histoire par nous-même.
Un petit groupe constitué de Marcelle, Michèle et Paul s'est mis au travail. Comment faire le récit de tant d'années ? L'idée a été d'en faire un semi roman où se mêlent les 70 ans de vie de l'AEP et la vie du village. Nombreux seront celles et ceux qui se reconnaîtront dans quelques lignes ou s'apercevront sur une photo. Un souhait : que chacun retrouve le petit quelque chose qu'il a ressenti en participant à ces spectacles.
Ce livre est sorti au printemps 2021, juste pour les 70 ans de l'AEP. Nous espérons que ce sera une bonne surprise pour chacun d'entre nous.



AEP Le livre
Prix de vente : 25 €
à l'accueil de la Bibliothèque municipale
Rens. : Paul GRISARD 07 68 13 24 36

Sapeurs-Pompiers Saint-Lager-Cercié

2020, une année particulière

Une année particulière en raison de la crise sanitaire qui a bouleversé les habitudes et fonctionnements de la caserne. Malgré le confinement, vos sapeurs-pompiers ont été disponibles en nombre pour répondre aux sollicitations autant « classiques » que COVID.

Trois nouvelles recrues sont venues renforcer notre effectif, Mickael WISNIEWSKI, Ema CHAMPAGNON, tous deux formés et opérationnels, ainsi que Xavier Nicolas JURAN engagé cette fin d'année 2020. Notre effectif est de vingt-deux pompiers dont une infirmière.

La Médaille de la Reconnaissance Départementale et Métropolitaine échelon bronze a été remise par Sébastien MINET, responsable de secteur de l'Union Départementale et Métropolitaine, à trois membres du bureau de l'amicale, pour dix ans de responsabilités lors de notre Sainte-Barbe de janvier 2020. Amélie LAMOTTE, présidente ; Bernard COTILLON, trésorier jusqu'en 2019, Julien GERIN, secrétaire puis trésorier.

Nous avons réalisé environ cent cinquante interventions en 2020, un chiffre équivalent à celui de l'année dernière malgré une nette baisse pendant le confinement. Une moitié est réalisée sur nos deux communes, le reste en renfort sur les communes avoisinantes, principalement Belleville-en-Beaujolais. Un véhicule neuf type 4x4 nous a été attribué fin 2020.



Nous sommes toujours en recherche de volontaires pour renforcer notre équipe jeune et dynamique. La mise en place du recrutement différencié permet à tout volontaire d'être sapeur-pompier en réalisant uniquement des opérations de secours à personne, ce qui représente la majorité de nos interventions aujourd'hui. N'hésitez pas à prendre contact pour plus d'informations (tous les vendredis, présence à la caserne à 19 h ou contact via Mairies ou boite aux lettres caserne).

Chef de Centre
Adjudant-chef Denis DUFAL

Amicale des Sapeurs-Pompiers





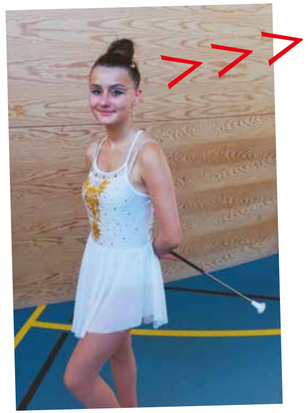
En raison de la crise sanitaire, les activités de l'année 2020 ont été chamboulées voire annulées.

Les activités prévues pour 2021 :
- ✓ La Sainte-Barbe au mois de janvier.
- ✓ Le voyage de l'Amicale au mois de mai, à Minorque.
- ✓ Notre loto à la salle d'animation rurale, le 28 novembre.
- ✓ L'arbre de Noël en décembre.

Nous remercions les habitants et les entreprises de Saint-Lager et de Cercié pour leurs soutiens tout le long de l'année, et particulièrement pour leurs dons pour notre calendrier.



Batterie-fanfare et majorettes



Rencontre avec Mélissa JAUX :

« Depuis l'âge de 5 ans, je pratique le sport Majorettes au sein du club de SAINT-LAGER/CERCIÉ, discipline reconnue Jeunesse et Sports avec agrément.

Cette activité sportive m'a tout de suite plu pour son aspect collectif ; elle est devenue une vraie passion pour moi au fil du temps. J'ai gravi tous les échelons et progressé en technique, ce qui m'a valu le poste de Capitaine (désignée par les responsables du club).

Depuis quelques années, afin de motiver le groupe et d'élargir les recrutements, les dirigeants ont ouvert les sections : groupe Majorettes Traditionnel, Majorettes Pompons, Pompons et Twirling Bâton. Je suis titulaire dans toutes ces disciplines avec 7 heures d'entraînement par semaine au total.

En 2019, avec le groupe Majorettes Traditionnel, nous nous sommes qualifiées pour participer, sous les couleurs de l'Équipe de France, aux Championnats d'Europe à LIGNANO en Italie. J'étais également remplaçante en duo Majorettes Accessoires, au sein de l'Équipe de France.

Aujourd'hui âgée de 17 ans, je poursuis ces activités sportives méconnues ; la progression et les résultats du club sont une récompense quotidienne pour les entraînements intenses et exigeants. La créativité de nos coachs, dont ma maman, n'est pas étrangère à ces résultats de haut niveau.

Malgré la crise sanitaire due au COVID, nous restons motivées dans notre préparation en vue du Championnats d'Europe Majorettes en République Tchèque qui devrait avoir lieu en octobre 2021.

Venez nous rejoindre afin de renforcer l'effectif et pérenniser ce club qui existe depuis 1968 !

Nous vous promettons de belles aventures sportives… ».



Renseignements
Majorettes/Pompons/Twirling-Bâton
auprès de Virginie JAUX :
06 66 90 39 76
Renseignements
musiciens Batterie-Fanfare :
Gérard MARQUETOUX :
06 08 54 69 38

F.C. Mont Brouilly

2020 est l'année du renouveau pour le club de foot. En effet, l'Entente Odenas Charentay Saint-Lager (EOCSL) devient le Football Club Mont Brouilly (FCMB).

Ce nouveau nom est plus en adéquation avec le club car les 317 licenciés proviennent des nombreuses communes alentours et non plus uniquement des trois villages.

Le Mont Brouilly étant nationalement connu et le point central du Beaujolais, le club est très heureux de pouvoir valoriser et promouvoir son nom.

L'optique du club reste le même, c'est-à-dire continuer le développement du club dans le Beaujolais, l'amélioration des structures d'accueil sur les trois stades : Saint-Lager, Odenas, Charentay et bien sûr, ce qui fait sa force depuis de nombreuses années, la formation de jeunes joueurs et joueuses.

Cette qualité de formation a permis au club d'obtenir la labellisation de l'École Féminine de Football Bronze et Label Jeunes Espoir pour les garçons la saison dernière.

De plus le club a obtenu de très bons résultats sportifs avec la montée de notre équipe U17 en D3 et de notre équipe Séniors 1 au plus haut niveau des compétitions départementales en D1.

Si vous désirez faire partie de l'aventure (joueur, joueuse, bénévole, dirigeant, éducateur ou arbitre) n'hésitez pas à prendre contact avec le club.













Adresse mail : fcmontbrouilly@gmail.com
Site internet : fcmb.neopse-site.fr
www.facebook.com/FCMontBrouilly
Coordonnées Fabrice BOISSET : 06 22 89 23 12

Espace des Brouilly







2020, au cœur de Saint-Lager, l'Espace des Brouilly,

À Saint-Lager le lieu ouvert tous les jours, toute l'année, c'est l'Espace des Brouilly, sauf lorsqu'un invité surprise du printemps 2020, limite les possibilités de déplacement.

L'Espace des Brouilly est la plus grande boutique au monde en termes de choix de vins de Brouilly et Côte de Brouilly, mais pas que, avec des sélections de Beaujolais Blancs et Rosés et des autres crus du Beaujolais.

L'Espace des Brouilly est un lieu vivant et ouvert en perpétuelle évolution, la création en 2020 du tout nouveau Clos Vitis, le jardin de vigne, soutenu par la municipalité, la CCSB, le Géoparc Beaujolais et la Région Auvergne-Rhône-Alpes, en est le parfait exemple.

En ce début d'année 2021, l'Espace des Brouilly, prend un nouveau visage, avec l'arrivée d'Elisa APPERCEL, notre nouvelle salariée, remplaçante d'Aleksandra LONGEFAY. Avec un profil clairement touristique, l'Espace veut devenir le caveau de référence du Beaujolais.

En 2021, c'est un sentier viticole qui reliera le Clos Vitis et le sommet du Mont Brouilly par ses boucles pédestres sommitales. De quoi prendre l'air et découvrir des paysages uniques par la viticulture et les vignerons qui les entretiennent au quotidien.

Chaque semaine venez découvrir nos vins et vignerons coups de cœurs, des produits du terroir, des idées cadeaux, sans oublier la possibilité de s'offrir des dégustations commentées ou agrémentées d'une assiette de produits du terroir.

En 2021, un nouveau site internet a vu le jour, sans oublier la page Facebook et Instagram, pour se tenir informé des idées de sorties en Terre des Brouilly.

L'été 2021 marquera le retour des Quiz de l'Espace, dans le cadre des animations de Beaujolez-vous, tous les vendredis de juillet et août. La convivialité et le travail des méninges font le succès de ces soirées. N'hésitez pas à venir ou revenir, sans modération.

Alors, rendez-vous à l'Espace des Brouilly !

Les vignerons adhérents

Adresse mail : espace.brouilly@gmail.com
Site internet : espacedesbrouilly.com
www.facebook.com/espacedesbrouillypageofficielle
Renseignements : Elisa 04 74 66 82 65



Les Amis de Brouilly

Qui sont les Amis de Brouilly ?

Nous sommes une confrérie qui représente les deux crus : Brouilly et Côte de Brouilly autour des six communes du Brouilly, dans l'hexagone et au-delà de nos frontières. D'une manière générale, nous faisons la promotion de notre terroir, des trésors et des richesses du pays des Brouilly. D'horizons très variés, viticulteurs ou simples amoureux de Brouilly, nous revendiquons tous la devise traditionnelle liant le pain, le vin et le sel de l'amitié.

« In Vino Veritas In Panem In Sal »

Nous commençons l'année par la traditionnelle fête de la Saint Vincent : **dîner spectacle des Amis de Brouilly**. Participation de nombreuses confréries. Notre deuxième grande manifestation : la fête sur la colline au Mont Brouilly en fin **juillet 2021** où nous aurions dû fêter les 100 ans en 2020. Nous participons également à de nombreuses intronisations et manifestations tout au long de l'année :

- ✓ Beaujonomie
- ✓ Saint Vincent





Terre des Brouilly

Communauté de vignerons artisans engagés pour demain

À travers l'association Terre des Brouilly, les vignerons des crus Brouilly et Côte de Brouilly s'unissent dans la valorisation de leur territoire, de leurs terroirs et de leurs vins. Depuis 2019, cette union a fait naître des projets ambitieux et fédérateurs :

Des lieux-dits aux 1ers crus
✓ La commission lieux-dits a l'objectif de monter et présenter un dossier premiers crus Brouilly et Côte de Brouilly auprès de l'INAO.
✓ Responsable de commission : Loïc CONDEMINE



484, un vin, ses vignerons
✓ Plus de trente vignerons se sont réunis autour d'une charte engagée sur les enjeux environnementaux et ont uni leurs raisins pour produire deux vins d'appellation Brouilly et Côte de Brouilly avec des volumes importants tout en gagnant en complexité organoleptique.
✓ Responsable de commission : Olivier PEZENNEAU

Agroécologie et paysages
✓ Cette commission a pour objectif de favoriser les pratiques environnementales et agroécologiques des vignerons en Terre des Brouilly.
✓ Responsables de la commission : Jonathan BUISSON et Sébastien DUPRÉ

Contacts
TERRE DES BROUILLY
Bureau
Co-présidents : Robert PERROUD, Emmanuel JAMBON, Olivier PEZENNEAU
Trésorier et adjoint : Pierre LAFOREST, Mathieu VERCHÈRE
Secrétaire et adjoint : Lydie NESME, Franck TAVIAN
Boutique
Espace des Brouilly – 69220 Saint-Lager
Tél. 04 74 66 82 65

terredesbrouilly@gmail.com
www.terredesbrouilly.com

État-civil 2019 - 2020

NAISSANCES

Nathanaël, Eli-Ewan PELAHO	9 février 2019
Elliot PEAUD	19 février 2019
Julia Lucile MARTIN	7 avril 2019
Maxime, Gabriel, Adélio COCARD DECROUX	20 avril 2019
Augustin, Marc, Daniel RIZZO	26 mai 2019
Lilo REGNIER	3 juin 2019
Zoé CHASSAGNE	1er juillet2019
Lexie, Martine, Ana ROMERO	5 août 2019
Léo FAVRE	18 août 2019
Axel, Charly VARAGNAT	19 septembre 2019
Eden BLETON FERNANDES	4 octobre 2019
Sixtine, Giulia, Lou MARCHAL	9 novembre 2019
Sophie, Berthe DALAIS ETTLINGER	24 novembre2019
Malon MIRONNET-BARBOTIN	11 janvier 2020
Joy, Phibie, Marcelle CHAMPAGNON	23 février 2020
Stan WISNIEWSKI	8 mai 2020
Hortense VERCHERE	15 mai 2020
Ethan CAMET	24 juin 2020
Valentin, Pierre, Jules CORGIE	6 août 2020
Alessio LOYE GRILLY	10 août 2020
Camilia, Marie-Louise CHAMPAGNON	21 novembre 2020
Noëlla, Heanel, Lindsay PELAHO	4 décembre 2020
Tessa, Anna PRAZ	19 décembre 2020

DÉCÈS

Marthe GRANDJEAN, née ECHALLIER	8 février 2019
Bruno BEC	27 février 2019
Adrien, Marcel, Léon NICOD	3 avril 2019
Claude Louis ECOCHARD	7 mai 2019
Jean Baptiste SADOT	12 mai 2019
Georges DUMONT	16 mai 2019
Gilbert, Jean, Julien MONTERNIER	16 juin 2019
Hélène AUDIFFRED, née DEPRAT	2 juillet 2019
Maurice ANDREACCHIO	20 novembre 2019
Roger BENOIT	28 mars 2020
Jimmy, Jacky DESPRIEE	26 août 2020
Yvette, Denise ECOCHARD, née KLIPFEL	17 décembre 2020

MARIAGES

Bertille, Clémence RAVIER et Gilles PERREON	6 juillet 2019
Mélanie BLATRIX et Frédéric, Régis DARGOT	20 juillet 2019
Solène, Laura, Dominique FERRE et Benjamin, Fréderic CORSANT	3 octobre 2020
Isabelle RIVIERE et Jacques, Joseph, Etienne, Henri, Hassan BRAC DE LA PERRIERE	10 octobre 2020
Sophie GUIDET et Nicolas JANDARD	12 décembre 2020

Renseignements utiles

Numéros Utiles

SOS Violences familiales: 01 44 73 01 27
SOS Violences Conjugales: 3919 ou par SMS: 114
SOS Enfance Maltraitée: 119
Ecoute enfants: 103
SOS Viols: 0800 05 95 95
SOS suicide: 01 48 78 00 78
URGENCES: 112
Victimes harcèlement sexuel: 107
SOS Urgences psychiatriques: 01 45 65 30 00
Drogues, Alcool, Tabac infos services: 113
Allo Service Public: 3939 (renseignements administratifs)
Mairie Saint-Lager: 04 74 66 82 19

✓ CARTE IDENTITÉ
Prendre rendez-vous avec la mairie avec les documents suivants :
Première demande : photographies homologuées (2), justificatif de domicile, copie intégrale de l'acte de naissance. Pour les mineurs : carte d'identité du parent présent lors de la demande.
Renouvellement : photographies homologuées (2), justificatif de domicile, ancienne carte d'identité. Si enfant mineur : courrier des parents certifiant le domicile du demandeur.
Validité 15 ans, gratuit.

La demande peut se faire uniquement dans **les mairies équipées d'une station d'enregistrement, Belleville-en-B., Villefranche/S, Beaujeu.**

✓ PASSEPORT
Idem que pour la carte d'identité, plus livret de famille et un timbre fiscal. Validité 10 ans.

✓ INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES
Pour s'inscrire, se munir d'une pièce d'identité et un justificatif de domicile. Se rendre à la mairie. Toutes les inscriptions doivent être effectuées avant le 31 décembre de l'année en cours , afin que la personne majeure inscrite puisse voter l'année suivante. Chaque Français qui devient **majeur est inscrit automatiquement sur les listes électorales, à condition d'avoir effectué les démarches de recensement citoyen au moment de ses 16 ans.**
Jeunes filles, jeunes garçons, pensez à vous faire recenser dès vos 16 ans. Vous munir de votre carte d'identité et du livret de famille de vos parents. L'attestation de recensement est obligatoire pour s'inscrire aux examens scolaires et à l'examen d'auto-école.

✓ RECENSEMENT DES JEUNES
Tout Français doit faire la démarche de se faire recenser auprès de sa mairie dans les 3 mois qui suivent son 16e anniversaire.
https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F870

✓ INSCRIPTION ÉCOLE
Se présenter à la Mairie avec le livret de famille afin de procéder à la préinscription. Vous serez ensuite amené à rencontrer l'équipe enseignante qui se chargera de l'admission de votre enfant.

ARTISANS

PLÂTRERIE PEINTURE CLAUDEL
772 montée de la chapelle
albinclaudel@wanadoo.fr
06 08 01 12 55 - 04 74 66 81 50
PLÂTRERIE PEINTURE BLATRIX
148 Impasse des Nazins
entreprise.blatrix@orange.fr
06 85 23 07 30
PLÂTRERIE PEINTURE PERCHAT
24 rt du pavé
CENT VINGT COULEURS
vperchat@gmail.com
06 27 76 48 49
PLÂTRERIE PEINTURE MATHON
500 montée de la Chapelle
mathonbenoit@gmail.com
06 86 67 68 91
MENUISERIE AUDIFFRED
273 route de Chavanne
laurent.audiffred@wanadoo.fr
06 72 02 65 20 - 04 74 03 36 57
MENUISERIE SANTAILLER
251 rue du Château
menuiserie.santailler@orange.fr
06 78 11 03 87 - 04 74 66 88 85
CHARPENTE SAS HORN
585 route de la Grand Raie
horn.william@wanadoo.fr
04 74 66 80 80
MAÇONNERIE CARRELAGE MONTHERAT
708 route des Brouilly
fcmjlm@gmail.com
06 98 61 97 38 - 09 83 82 00 95
MAÇONNERIE CONSTRUCTIONS REVELLO
1206 rt de Charentay
contact@revello-construction.com
06 11 83 78 71 - 04 74 66 89 77
ÉLECTRICITÉ GUIGNIER
487 route de Charentay
guignierelectricite@wanadoo.fr
06 09 83 76 27 - 04 74 66 89 85
MÉTALLERIE LCMI LECANU
ZA Grand Pré
sarllcmi@free.fr
06 08 51 57 47
MÉTALLERIE SOUDURE SAPMAZ
487 route de Charentay
hasbisapmaz@gmail.com
06 84 47 94 42
PAYSAGISTE RIZZO
279 route de Briante
rizzo.paysagiste@orange.fr
06 80 44 01 32 - 04 74 66 75 38
COIFFURE DUO SEY
703 route des Brouilly
Isabelle.sey@outlook.fr
06 61 00 63 89 - 04 74 66 87 05
CECOTAB SECURITEST AUJOGUES
52, impasse du ris
cecotab2@orange.fr
04 74 66 80 77
ARCHIPEL PISCINES GUEYDON
950 Route de Charentay
cgueydon@archipel-piscine.fr
06 78 81 40 58
CHAUFFAGISTE CLIMATISATION ARMAND
154 Route de la Carrière
06 37 86 21 85

COMMERCES

DÉPÔT PAIN, PRESSE, POSTE, LOTO
460 route des Brouilly
04 74 66 84 40
BAR LA PART DES ANGES
17 montée de la Chapelle
09 72 83 95 46
RESTAURANT LE SAINT-LAGER
26 montée de la Chapelle
04 74 66 76 52
BAR RESTAURANT PERLE DU BEAUJOLAIS
59 place de la Mairie
09 51 32 51 37



Rédaction : Mairie de Saint-Lager
Création et impression : DG Promo - 69220 Belleville-en-Beaujolais
Crédit photo dos de couverture : F. Serpol
Édité en juin 2021 - Tirage à 550 exemplaires
Dépôt légal : 3e trimestre 2021
Toute reproduction de ce document, même partielle est interdite.

IMPRIM'VERT®